

**DÉCISION SUR LE RAPPORT DU COMITÉ D'ORIENTATION DES
CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT (HSGOC) DU NEPAD**

Doc. Assembly/AU/4 (XX)

La Conférence,

1. **SE FÉLICITE** du rapport du Président du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement (HSGOC), S.E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, après son élection à la vingt-huitième session pour un mandat de deux ans, sur la base du règlement intérieur des structures de gouvernance du NEPAD ;
2. **APPROUVE** les conclusions de la vingt-huitième session du Comité d'orientation des Chefs d'État et de gouvernement (HSGOC) du NEPAD ;
3. **NOTE** la promesse et les opportunités qu'offre l'Afrique, en tant que continent émergent capable de façonner son avenir en tenant compte du thème du panafricanisme et de la renaissance africaine pour la célébration du cinquantième anniversaire de la création de l'OUA, et pour la deuxième décennie du NEPAD en tant que programme phare de l'Union africaine ;
4. **SE FÉLICITE** des progrès réalisés et **APPROUVE** les recommandations visant à promouvoir les programmes du NEPAD contenus dans le rapport d'activité de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (Agence du NEPAD) pour la période de juillet à décembre 2012, présenté par le Directeur exécutif, le Docteur Ibrahim Assane Mayaki ;
5. **SE FÉLICITE** des efforts soutenus de l'Agence du NEPAD et de la priorité qu'elle accorde à la réalisation de meilleurs résultats dans l'exécution de ses programmes et **SOULIGNE** que les programmes et projets du NEPAD doivent avoir un impact direct sur les conditions de vie des populations africaines ;
6. **PREND NOTE** de la célébration de la décennie du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) qui constitue une opportunité de consolider les acquis et de tirer des leçons en vue d'obtenir des résultats plus importants et **FÉLICITE** la Commission de l'Union africaine et l'Agence du NEPAD pour les activités qu'elles ont menées pour maintenir la « dynamique du CAADP » en vue de renforcer les institutions, le leadership local et les connaissances locales, avec un accent accru sur les investissements pour la transformation des produits agricoles de l'Afrique et la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur le continent ;
7. **SALUE** l'initiative conjointe du Gouvernement égyptien et de l'Agence du NEPAD d'élaboration d'un programme intégré visant à faire face à la situation d'insécurité alimentaire récurrente exacerbée par le changement climatique et

les conflits dans la région du Sahel en créant des liens entre la sécurité alimentaire et la sécurité mondiale **TOUT EN PRENANT NOTE** du plan proposé pour la transformation des zones rurales dans le cadre du programme « Avenir du monde rural » du NEPAD ;

8. **PREND ÉGALEMENT NOTE** des progrès accomplis dans le cadre de « l'Initiative pour l'autonomisation des femmes africaines dans l'agriculture (EWA) » qui met l'accent sur la réforme foncière, le leadership, l'accès aux intrants et au savoir et **S'ENGAGE** à renforcer le rôle de la femme dans l'agriculture ;
9. **RAPPELLE** la décision Assembly/AU/Dec.413 (XVI11) qui a entériné les conclusions de la vingt-sixième session du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement sur la mobilisation des ressources internes pour les programmes et les projets du NEPAD et **SE FÉLICITE** des progrès enregistrés à ce jour dans le cadre de l'étude approfondie menée conjointement par l'Agence du NEPAD et la CEA. **DEMANDE** à l'Agence du NEPAD, à la CEA ainsi qu'aux partenaires de finaliser le rapport de l'étude avant mai 2013 et de le soumettre à la vingt-neuvième session du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement (HSGOC), pour examen ;
10. **RENOUVELLE** son engagement envers l'Initiative présidentielle pour la promotion du développement des infrastructures en Afrique (PICI) et **NOTE AVEC SATISFACTION** les progrès réalisés à ce jour dans le cadre de la mise en œuvre des projets de l'Initiative présidentielle, en particulier, les résultats de l'atelier technique des points focaux, tenu en janvier 2013 à Abuja (Nigeria) dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). **CONVIENT** que les projets énergétiques et d'assainissement qui ne font pas encore partie de l'Initiative présidentielle soient inclus dans l'Initiative et **REND HOMMAGE** à S.E. M. Jacob Zuma, Président de la République d'Afrique du Sud, en sa qualité de président du Sous-comité de haut niveau de l'Initiative présidentielle du Comité d'orientation ainsi qu'aux autres Présidents responsables de projets ;
11. **SOULIGNE** que les projets de la PICI doivent promouvoir l'interconnectivité entre les pays et les régions d'Afrique afin de combler les déficits d'infrastructures et de renforcer le commerce intra-africain et **AFFIRME** que la PICI est appelée à servir de cadre stratégique pour une communication et une coordination efficaces. **NOTE** que le Forum ministériel de la PICI se tiendra en mai 2013, avant la vingt-neuvième session du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement ;
12. **RAPPELLE** la Déclaration Assembly/AU/Decl.2 (XVIII) et **RÉAFFIRME** la nécessité d'une collaboration active entre la Commission de l'UA, l'Agence du NEPAD et la Banque africaine de développement (BAD) dans le financement du Fonds pour la préparation des projets d'infrastructure du NEPAD (IPPF-NEPAD)

grâce aux ressources propres des États membres, et aux efforts concertés en vue d'accroître la participation du secteur privé au développement des infrastructures, en collaboration avec le Forum économique mondial (WEF) ;

13. À cet égard, **SALUE** le Réseau africain de partenariat public-privé (AP3N) en tant que plate-forme continentale pour l'apprentissage entre pairs en vue de renforcer le rôle du partenariat public-privé (PPP) dans le développement des infrastructures en Afrique à travers l'harmonisation des projets ;
14. **PREND NOTE AVEC SATISFACTION** des informations communiquées par S.E. Jacob Zuma, Président de la République d'Afrique du Sud, concernant son offre d'accueillir pour la première fois sur le sol africain, à Durban, le sixième Sommet Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud (BRICS), le 27 mars 2013, et par S.E. Boni Yayi, Président de la République du Bénin, sur le dialogue entamé en 2012 entre l'Afrique et les pays du G8 et du G20 sous les auspices des présidents de l'Union et du HSGOC ;
15. À cet égard, **SE FÉLICITE** du thème retenu pour le Sommet : « les BRICS et l'Afrique – Un partenariat pour le développement, l'intégration et l'industrialisation », ainsi que du Forum de dialogue entre les BRICS et les dirigeants africains, axé sur la coopération en matière d'infrastructures, et de la participation attendue des dirigeants de l'UA, des Présidents de la PICI, des CER, et des organismes régionaux et internationaux ;
16. **RÉITÈRE** son appel pressant au G8 afin qu'il remplisse ses engagements envers l'Afrique et **DEMANDE** un soutien accru du G20 à l'Afrique pour assurer sa résilience face à la crise économique mondiale. **DEMANDE** que les priorités de développement de l'Afrique soient inscrites à l'ordre du jour des sommets 2013 du G8 et du G20 prévus au Royaume-Uni et en Russie, respectivement. **DEMANDE** une représentation africaine effective et adéquate dans les processus mondiaux de développement, en particulier le G20 et le Partenariat mondial pour une coopération au développement efficace ;
17. **RAPPELANT** la décision Assembly/AU/Dec.442 (XIX) sur la Nouvelle Alliance du G8 pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, **DEMANDE** une participation africaine accrue dans le Conseil de la Nouvelle Alliance du G8, et **DEMANDE** à la Commission de l'UA et à l'Agence du NEPAD de suivre le respect des engagements pris par le G8 dans la cadre de la Nouvelle Alliance et de l'Initiative de L'Aquila du G8 pour la sécurité alimentaire ;
18. **SOULIGNE** que l'essence même du NEPAD est de déterminer les priorités de l'Agenda de développement post-2015 et **DEMANDE** à l'Agence du NEPAD de continuer à travailler avec la Commission de l'UA et les institutions partenaires pour coordonner la contribution de l'Afrique ;

19. **SOULIGNE À NOUVEAU** la responsabilité mutuelle comme un élément central du partenariat et **PREND NOTE** du travail de l'Agence du NEPAD, la Commission de l'UA et l'ONUSIDA sur l'établissement du rapport de l'Union africaine sur les engagements Afrique-G8, notamment en ce qui concerne le SIDA, la tuberculose et le paludisme ainsi que de l'évaluation du Forum des partenariats avec l'Afrique (APF) après dix ans d'existence par l'Agence du NEPAD et le Secrétariat de l'OCDE, par l'intermédiaire du Comité directeur du NEPAD ;

20. Sur la base du Règlement intérieur des structures de gouvernance du NEPAD, **APPROUVE** l'élection de M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal comme Président du HSGOC, de SE Mohamed Morsi, Président de la République arabe d'Égypte comme Vice-président du HSGOC et de la réélection de SE Abdelaziz Bouteflika, Président de la République démocratique populaire d'Algérie comme Vice-président du HSGOC, chacun pour un mandat de deux ans. **APPROUVE EN OUTRE** l'adhésion des cinq pays initiateurs et l'élection des 15 membres du HSGOC par la vingt-huitième session du HSGOC, comme suit :

Afrique centrale	Afrique de l'Est	Afrique du Nord	Afrique du Sud	Afrique de l'Ouest
CAMEROUN	ÉTHIOPIE	ALGÉRIE	AFRIQUE DU SUD	NIGERIA
GABON	RWANDA	ÉGYPTE	MALAWI	SÉNÉGAL
CONGO	TANZANIE *	LIBYE	ZAMBIE *	BÉNIN
TCHAD *	OUGANDA *	MAURITANIE *	ZIMBABWE *	MALI

Note : * Membres nouvellement élus

21. **RAPPELLE** la nomination par le Président de la Commission de l'Union africaine, en consultation avec le Président du HSGOC et le Président de l'Union africaine, du Dr Ibrahim Assane Mayaki, ancien Premier ministre de la République du Niger, comme Directeur exécutif de l'Agence du NEPAD en janvier 2009 et **RECONNAISSANT** son leadership exceptionnel, sa grande compétence et l'amélioration de la performance de l'Agence, **APPROUVE** la reconduction de Dr Mayaki comme Directeur exécutif de l'Agence du NEPAD pour un nouveau mandat de quatre ans. **FÉLICITE** le Directeur exécutif pour sa réélection et lui souhaite plein succès ;

22. **APPROUVE** la création du Centre Meles Zenawi (CMZ) pour le développement durable au sein de la structure de l'Agence du NEPAD pour promouvoir la création du savoir sur l'appropriation et la stratégie africaine de transformation, en hommage à l'ancien Premier ministre éthiopien Meles Zenawi au sein du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD (HSGOC) pour la période 2007-2012.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/129>

Downloaded from African Union Common Repository